

SECTION ORDINALE NATIONALE DES CHIRURGIENS DENTISTES  
SECTION ORDINALE REGIONALE DES CHIRURGIENS DENTISTES

SECTION D'ALGER

Tel : 021 44 79 55

***DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONSEIL DE L'ORDRE DES  
CHIRURGIENS DENTISTES D'ALGER***

- Formulaire d'inscription à l'ordre
- 03 photos
- Photocopie légalisée du diplôme (diplôme de généralistes et D.E.M.S pour les spécialistes)
- Certificat de nationalité ou copie légalisée de la carte nationale d'identité
- Extrait du Casier judiciaire
- Attestation de travail pour le secteur public
- Photocopie légalisée de l'agrément pour le secteur libéral
- Attestation de non affiliation CNAS + CASNOS

***DOSSIER A FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN  
CABINET DENTAIRE :***

**Pour le Conseil de l'Ordre :**

- Une demande manuscrite adressée au Président du conseil de l'ordre des chirurgiens dentistes d'Alger ayant pour objet délivrance d'un certificat de conformité
- Une copie légalisée du contrat de location ou acte de propriété
- Déclaration sur l'honneur (formulaire à récupérer du conseil de l'ordre)
- Cotisation : 1500 DA
- Cessation de paiement pour le secteur public
- Attestation de non affiliation CNAS + CASNOS

**Pour la D.S.P. :**

- Une demande manuscrite adressée à M. le D.S.P
- Attestation d'inscription à l'ordre
- Certificat de conformité du local par la Section Ordinale Régionale
- Une copie légalisée du contrat de location de 23 mois renouvelable ou acte de propriété
- Extrait du Casier judiciaire
- Certificat de nationalité
- Situation vis à vis du service National
- 2 Certificats médicaux (Général et pneumo-physiologie)
- Certificat de conformité du service d'hygiène
- 2 photos
- Copies légalisées des Diplômes définitifs ou des attestations de succès et authentification de ces dernières par les départements de la scolarité
- Décision de démission et cessation de paiement pour le secteur public
- Attestation de non affiliation à la CNAS pour les non-salariés + CASNOS